

IRSEQ®

CANTONS-DE-L'EST

Règlements spécifiques 2023-2024

FLAG FOOTBALL

Dernière mise à jour : 28 juin 2023



CANTONS-DE-L'EST
FLAG FOOTBALL

TABLE DES MATIÈRES

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ.....	3
ARTICLE 1 Règlements officiels	3
1.1 Règles de jeu.....	3
ARTICLE 2 Les parties	3
2.1 Composition de la délégation – toutes catégories	3
2.2 Forfait	3
2.3 Durée de la partie	4
2.4 Essai.....	4
2.5 Choix des capitaines.....	4
2.6 Mi-temps.....	4
2.7 Temps morts.....	5
2.8 Grandeur du terrain	5
2.9 Lignage du terrain.....	5
2.10 Ballons utilisés	5
2.11 Équipements.....	5
2.12 Équipements défendus	6
2.13 Protêt dans le cadre du calendrier régulier.....	6
2.14 Protêt dans le cadre des éliminatoires	7
2.15 Communication avec les officiels	7
ARTICLE 3 Récompenses.....	7
FONCTIONNEMENT DE LA SAISON RÉGULIÈRE	7
ARTICLE 4 Calendrier	7
ARTICLE 5 Format	8
5.1 Catégorie juvénile	8
5.2 Catégorie cadette	9
ARTICLE 6 Classement.....	10
6.1 Équipe gagnante.....	10
6.2 Bris d'égalité	10
FONCTIONNEMENT DES SÉRIES ÉLIMINATOIRES	11
ARTICLE 7 Format des séries éliminatoires.....	11
7.1 Une section.....	11
7.2 Deux sections	11
7.3 Trois sections	11
7.4 Quatre sections	11
7.5 Confirmation intérêt CPSI Flag-Football.....	12
ÉTHIQUE SPORTIVE.....	12
ARTICLE 8 Point au classement	12
8.1 Pointage éthique sportive	12
ARTICLE 9 Processus d'attribution de la récompense	12
9.1 Équipe gagnante.....	12
9.2 Procédure en cas d'égalité	13

RSEQ

CANTONS-DE-L'EST
FLAG FOOTBALL

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

ARTICLE 1 Règlements officiels

1.1 Règles de jeu

1.1.1 Pour tous les règlements non spécifiés dans ce document, vous devez vous référer aux « Règlements officiels de l'Association de Flag Football ».

1.1.2 Toutefois, les règlements spécifiques ont préséance sur les règles de jeu de la fédération sportive.

ARTICLE 2 Les parties

2.1 Composition de la délégation – toutes catégories

Maximum de joueurs par équipe : 20 joueurs

Minimum de joueurs par équipe : 7 joueurs

En Juvénile seulement : une équipe qui n'a pas neuf joueurs perdra ses choix du début de la partie ainsi que la possession du ballon à la deuxième demie.

Une équipe qui n'a pas sept joueurs pour débiter la partie perd par forfait avec le pointage de 12-0. La partie se termine dès qu'il reste seulement cinq joueurs pouvant prendre part à la partie.

Le(s) capitaine(s) devra (ont) être identifié(s) sur la feuille de partie, avant le début de celle-ci.

2.2 Forfait

Toute équipe qui ne se présente pas sur le terrain en tenue et/ou en nombre au moins quinze minutes après l'heure fixée de la partie sera déclarée forfait.



CANTONS-DE-L'EST FLAG FOOTBALL

2.3 Durée de la partie

2.3.1 La réglementation de flag-football s'applique au niveau du temps de jeu.

2.3.2 Si la partie est arrêtée à cause du mauvais temps après une demie, la deuxième demie se jouera dans les plus brefs délais avec l'accord des deux équipes. Si la partie est arrêtée après les trois premiers quarts, la partie est terminée.

2.3.3 Les entraîneurs et officiels doivent user de leur bon jugement dans la décision d'arrêter la partie.

2.4 Essai

L'équipe aura droit à quatre essais pour franchir dix verges + deux passes avant complétées au-delà de la ligne de mêlée.

2.5 Choix des capitaines

2.5.1 Au début de la partie, le capitaine gagnant du tirage au sort a le choix entre : recevoir le botté d'envoi, effectuer celui-ci ou défendre un côté ou l'autre du terrain. Il peut décider de faire son choix à la deuxième demie.

2.5.2 Le capitaine perdant du tirage au sort a le choix entre les possibilités restantes.

2.5.3 Au début de la deuxième demie, les choix seront inversés.

2.5.4 Lorsqu'un capitaine fait part à l'arbitre en chef de son choix sur une pénalité à option, un botté ou un converti, il n'est plus possible de le modifier après que l'arbitre en a fait l'annonce.

2.6 Mi-temps

2.6.1 À la fin de la première demie, les équipes ont droit à une période de repos de dix minutes.

2.6.2 D'un commun accord entre les capitaines des deux équipes et l'arbitre en chef, cette période pourra être réduite à cinq minutes.

RSEQ

CANTONS-DE-L'EST
FLAG FOOTBALL

2.7 Temps morts

Chaque équipe a droit à deux temps morts non cumulatifs de trente secondes par demie. Dès que le temps mort est terminé, le jeu doit reprendre immédiatement. Si une équipe retarde la reprise du jeu, elle sera pénalisée. L'arbitre signalera qu'il reste dix secondes au temps mort en levant le bras.

2.8 Grandeur du terrain

- Grandeur souhaitée : 65 verges X 110 verges + zone de buts 2 X 15 verges
- Grandeur minimale: 45 verges X 100 verges + zone de buts 2 X 10 verges

2.9 Lignage du terrain

Les lignes suivantes devront être tracées :

- Le rectangle extérieur incluant les zones de buts
- Les deux lignes de but
- Deux lignes de 45 verges (ou 10 verges du centre)

2.10 Ballons utilisés

Il est fortement recommandé d'utiliser le ballon : Wilson TDJ ou Wilson TDY. Sinon, un ballon de grosseur : Fille 06 ou 07.

L'équipe à l'offensive ou l'équipe qui reçoit un botté effectué sur un « Tee » aura le choix d'utiliser son ballon.

2.11 Équipements

- Flag en tissu mesurant 2 " X 14 " de couleur, porté à l'extérieur de la culotte et 2 " X 8 " blanc porté à l'intérieur de la culotte.
- Les joueurs doivent obligatoirement porter un protecteur buccal.
- Les joueurs doivent avoir leur chandail dans les culottes en tout temps.

RSEQ

CANTONS-DE-L'EST
FLAG FOOTBALL

2.12 Équipements défendus

- Les chaussures à crampons de métal
- Les bijoux

Dans le cas du non-respect de l'article 2.12, la punition est de dix verges sans option pour avoir retardé le jeu et le joueur fautif devra être remplacé pour un jeu ou jusqu'à ce qu'il ait corrigé sa situation. Tout athlète n'ayant pas son protecteur buccal ne pourra pas participer au jeu, tant et aussi longtemps qu'il n'en aura pas un en sa possession.

2.13 Protêt dans le cadre du calendrier régulier

2.13.1 L'arbitre de la partie doit être avisé durant la partie qu'elle va se terminer, mais sous protêt. L'avis du protêt devra être inscrit sur la feuille de partie.

2.13.2 Un protêt peut être logé lorsqu'une ou plusieurs écoles croient avoir été victime d'un préjudice au cours d'une compétition sportive. Le préjudice doit être causé par une infraction aux règlements du RSEQ-CE ou de la compétition, ou aux règles de jeu, ou par une irrégularité dans l'organisation d'une compétition.

2.13.3 Un protêt doit être écrit en trois copies, la première pour le commissaire, la deuxième pour le responsable de rencontre et la troisième pour le représentant de l'autre école en cause.

S'il y a plus de deux écoles en cause, on doit faire parvenir une copie au représentant des autres écoles.

2.13.4 Le protêt doit être déposé par écrit au responsable de la rencontre dans les deux heures suivant la fin de la partie. Une facture de cinquante (50.00\$) dollars sera envoyée par le RSEQ-CE. Si le protêt est perdu, cette somme est non remboursable.

2.13.5 La décision sera rendue par écrit par le ou la commissaire dans les plus brefs délais et sera transmise directement aux intéressés et à toutes les écoles impliquées dans cette discipline.

RSEQ

CANTONS-DE-L'EST
FLAG FOOTBALL

2.14 Protêt dans le cadre des éliminatoires

Un comité de protêt sera mis sur pied par l'école qui organise la ou les rencontres et devra comprendre trois des quatre personnes suivantes :

- a) le ou la responsable de la rencontre,
- b) l'assignateur ou son représentant,
- c) l'arbitre le plus expérimenté,
- d) le ou la commissaire

2.15 Communication avec les officiels

Pour la catégorie cadette seulement, un entraîneur peut être présent sur le terrain durant la partie. Aucune contestation envers les officiels. Aucun commentaire une fois le caucus brisé.

ARTICLE 3 Récompenses

Pour les divisions 3 et 4, il y aura :

- Bannière d'éthique sportive
- Bannière de champion de saison régulière
- Bannière de champion régional
- Médailles d'or, argent et bronze

FONCTIONNEMENT DE LA SAISON RÉGULIÈRE

ARTICLE 4 Calendrier

La saison va se dérouler sous forme de mini tournoi. Avant chaque début de saison, les écoles devront faire parvenir leurs disponibilités de plateaux au RSEQ-CE en même temps que leur avis de participation. Les écoles devront être disponibles en tout temps en fonction de la journée prévue de leur catégorie soit le samedi en D4 et le dimanche en D3. Le calendrier sera préparé à l'avance par le commissaire et remis lors de la rencontre de planification. Les équipes auront une ou deux parties par mini tournoi.



**CANTONS-DE-L'EST
FLAG FOOTBALL**

ARTICLE 5 Format

5.1 Catégorie juvénile

Pour la ligue juvénile, le calendrier régulier de la ligue doit assurer à chaque équipe un minimum de huit parties et un maximum de dix parties. Les sections seront fait comme suit selon le nombre d'équipes par catégorie :

Nb. d'équipes	Format	Nb. de parties
4	1 section : 3 parties contre chaque équipe	9
5	1 section : home and home	8
6	1 section : home and home	10
7	2 sections de 3 et 4 équipes : home and home dans sa section et une partie contre chaque équipe de l'autre section	8 - section à 3 9 - section à 4
8	2 sections de 4 équipes : home and home et une partie contre chaque équipe de l'autre section	10
9	1 section : une partie contre chaque équipe	8
10	2 sections de 5 équipes : home and home dans sa section	8
11	1 section : une partie contre chaque équipe	10
12	2 sections de 6 équipes : home and home dans sa section	10
13	1 section : une partie contre chaque équipe, à l'exception de 2 équipes déterminées au hasard	10
14	4 sections (semées en serpent), dont 2 sections de 4 équipes (A et B) et 2 sections de 3 équipes (C et D) : home and home dans sa section et une partie contre chaque équipe de l'autre section (Section A vs C / Section B vs D)	8 - section à 3 9 - section à 4
15	3 sections (semées en serpent) de 5 équipes : home and home dans sa section	8
16	4 sections (semées en serpent) de 4 équipes : home and home dans sa section et une partie contre chaque équipe d'une autre section (Section A vs C / Section B vs D)	10
17	4 sections (semées en serpent), dont 1 section à 5 équipes : home and home et 3 sections à 4 équipes : 3 parties contre chaque équipe	8 - section à 5 9 - section à 4
18	4 sections (semées en serpent), dont 2 sections de 5 équipes (A et B) et 2 sections de 4 équipes (C et D) une partie contre chaque équipe et une partie contre chaque équipe d'une autre section (Section A vs C / Section B vs D)	8
19	4 sections (semées en serpent), dont 3 sections de 5 équipes (A, B et C) et 1 sections de 4 équipes (D) : une partie contre chaque équipe et une partie contre chaque équipe d'une autre section (Section A vs C / Section B vs D)	8 - section B et D 9 - section A et C
20	4 sections (semées en serpent) de 5 équipes : une partie contre chaque équipe et une partie contre chaque équipe d'une autre section (Section A vs C / Section B vs D)	9



**CANTONS-DE-L'EST
FLAG FOOTBALL**

5.2 Catégorie cadette

Pour la ligue cadette, le calendrier régulier de la ligue doit assurer à chaque équipe un minimum de six parties et un maximum de huit parties. Les sections seront fait comme suit selon le nombre d'équipes par catégorie :

Nb. d'équipes	Format	Nb. de parties
4	1 section : 2 parties contre chaque équipe	6
5	1 section : 2 parties contre chaque équipe	8
6	2 sections de 3 équipes : home and home dans sa section et une partie contre chaque équipe de l'autre section	7
7	1 section : une partie contre chaque équipe	6
8	1 section : une partie contre chaque équipe	7
9	1 section : une partie contre chaque équipe	8
10	2 sections de 5 équipes : home and home dans sa section	8
11	1 section : une partie contre chaque équipe, à l'exception de 2 équipes déterminées au hasard	8
12	4 sections (semées en serpent) de 3 équipes : home and home dans sa section et une partie contre chaque équipe d'une autre section (Section A vs C / Section B vs D)	7
13	3 sections (semées en serpent), dont 1 section de 5 équipes et 2 sections de 4 équipes : home and home dans sa section	8 - section à 5 6 - section à 4
14	2 sections : une partie contre chaque équipe de sa section	6
15	2 sections de 7 et 8 équipes : une partie contre chaque équipe de sa section	6 - section à 7 7 - section à 8
16	4 sections (semées en serpent) de 4 équipes : home and home dans sa section	6
17	4 sections (semées en serpent), dont 1 section de 5 équipes et 3 sections de 4 équipes : home and home dans sa section	8 - section à 5 6 - section à 4
18	4 sections (semées en serpent), dont 2 sections de 5 équipes et 2 sections de 4 équipes : home and home dans sa section	8 - section à 5 6 - section à 4
19	4 sections (semées en serpent), dont 3 sections de 5 équipes et 1 section de 4 équipes : home and home dans sa section	8 - section à 5 6 - section à 4
20	4 sections (semées en serpent) de 5 équipes : home and home dans sa section	8

RSEQ

CANTONS-DE-L'EST
FLAG FOOTBALL

ARTICLE 6 Classement

6.1 Équipe gagnante

L'équipe marquant le plus de points est déclarée gagnante. Au classement des équipes, l'attribution de points est la suivante :

- 6 points pour l'équipe gagnante de la partie
- 3 points pour les deux équipes lors d'une partie nulle
- 2 points pour l'éthique sportive

6.2 Bris d'égalité

Advenant une égalité entre deux ou plusieurs équipes d'une même catégorie et d'une même section, le départage des équipes à la fin de la saison régulière se fait comme suit jusqu'à ce que l'égalité soit brisée :

1. Match gagné entre les équipes impliquées;
2. Les « points pour » moins les « points contre » dans le ou les parties disputées entre les équipes concernées déterminent la meilleure équipe;
3. Les « points pour » divisés par les « points contre » dans la ou les parties disputées entre les équipes concernées;
4. Les « points contre » durant la saison;
5. Tirage au sort

Afin de déterminer le meilleur deuxième ainsi que le champion de saison s'il y a plus d'une section, le départage se fait comme suit jusqu'à ce que l'égalité soit brisée :

1. Ratio des points total de la saison / ratio des points maximum dans la saison
2. Ratio des victoires / parties jouées
3. Ratio des points contre / parties jouées
4. Ratio points d'éthique / parties jouées
5. Tirage au sort



**CANTONS-DE-L'EST
FLAG FOOTBALL**

FONCTIONNEMENT DES SÉRIES ÉLIMINATOIRES

ARTICLE 7 Format des séries éliminatoires

7.1 Une section

La quatrième équipe au classement visite la première équipe au classement;
La troisième équipe au classement visite la deuxième équipe au classement;
Les deux équipes perdantes s'affrontent pour la médaille de bronze;
Les deux équipes gagnantes s'affrontent pour la médaille d'or.

7.2 Deux sections

Selon le classement déterminé par leur fiche respective en saison;
La première équipe de la section A rencontre la deuxième équipe de la section B;
La première équipe de la section B rencontre la deuxième équipe de la section A.

7.3 Trois sections

Les premières équipes de chacune des sections ainsi que le meilleur deuxième des trois sections ont accès aux séries de fin de saison;
Le premier de la section A rencontre le meilleur deuxième;
La première équipe de la section B rencontre la première équipe de la section C;
Les deux équipes perdantes s'affrontent pour la médaille de bronze;
Les deux équipes gagnantes s'affrontent pour la médaille d'or.

7.4 Quatre sections

La première équipe de la section A rencontre la première équipe de la section D;
La première équipe de la section B rencontre la première équipe de la section C;
Les deux équipes perdantes s'affrontent pour la médaille de bronze;
Les deux équipes gagnantes s'affrontent pour la médaille d'or.

RSEQ

CANTONS-DE-L'EST
FLAG FOOTBALL

7.5 Confirmation intérêt CPSI Flag-Football

La date pour confirmer au commissaire de la ligue son intérêt ou non à participer au CPSI sera avant le 30 octobre pour le Bloc 1 et avant le 30 avril pour le Bloc 3.

Si une équipe qui avait confirmé sa participation se retire après le 30 avril, les frais du RSEQ provincial ainsi que ceux du RSEQ-CE leurs seront facturés si applicable. Le choix des équipes qui nous représenteront sera déterminé en fonction du classement final des séries éliminatoires ou de la saison si aucun des participants aux séries éliminatoires n'ont manifesté de l'intérêt pour le CPSI.

ÉTHIQUE SPORTIVE

ARTICLE 8 Point au classement

8.1 Pointage éthique sportive

Le pointage d'éthique est directement sur la feuille de partie. Deux points d'éthique sportive seront attribués à chacune des parties.

Points d'éthique retirés par partie / 15	0 à 2	3 à 5	6 à 15
Points d'éthique au classement / 2	2	1	0

L'expulsion d'un joueur ou d'un entraîneur ainsi qu'une défaite par forfait entraîne automatiquement la perte des deux points d'éthique au classement.

ARTICLE 9 Processus d'attribution de la récompense

9.1 Équipe gagnante

L'équipe qui obtient le plus de points d'éthique au classement remporte la bannière d'éthique.

RSEQ

CANTONS-DE-L'EST
FLAG FOOTBALL

9.2 Procédure en cas d'égalité

En cas d'égalité pour les points d'éthique, toutes les équipes seront appelées à voter par courriel quelques jours avant la réunion d'évaluation. Une équipe ne peut voter pour elle-même.